

Discours de M. Zoellick sur les enjeux de la réunion de l'OMC à Doha

Texte : discours prononcé le 30 octobre

On trouvera ci-après le texte du discours prononcé le 30 octobre 2001 par le représentant des États-Unis pour le commerce extérieur, M. Robert Zoellick, devant le Conseil des relations extérieures.

(Début du texte)

**Discours de M. Robert Zoellick
Représentant des États-Unis pour le commerce extérieur
Conseil des relations extérieures
Washington, D.C.**

Le 30 octobre 2001

**« L'OMC et les nouvelles négociations sur le commerce mondial :
les enjeux »**

Dans 10 jours, les États-Unis vont se réunir avec 114 autres pays à Doha pour lancer un nouveau cycle de négociations sur le commerce mondial. Notre objectif est de réduire les obstacles au commerce et d'accroître les espoirs de relance, de développement, de croissance et d'ouverture.

Cette réunion est la première au niveau mondial depuis la tragédie du 11 septembre. Si nous réussissons, ce premier mandat de négociations mondiales sera le premier depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce en 1994.

Aujourd'hui, je voudrais répondre à quatre questions concernant les enjeux de la réunion.

Premièrement, quelles leçons du passé peuvent-elles influencer la manière dont nous envisageons cette réunion sur le commerce mondial ?

Deuxièmement, pourquoi cette réunion est-elle importante pour l'Amérique et le reste du monde ?

Troisièmement, quels avantages économiques l'Amérique peut-elle espérer retirer de ces négociations ?

Enfin, et c'est une chose très importante, quels avantages les pays en développement peuvent-ils espérer en retirer ?

Quelles sont les leçons du passé ?

Il y a aujourd'hui 54 ans, les représentants de 23 pays réunis au Palais des Nations à Genève signaient ce qui allait devenir un accord historique : l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

L'automne de 1947 était une période à la fois d'incertitudes et de possibilités naissantes. Au milieu des dévastations de la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis commençaient à formuler la stratégie politique, économique et sécuritaire que l'on allait appeler la guerre froide. Plus tôt cette année-là, le président Truman avait formulé une doctrine d'aide économique et financière visant à aider les peuples qui s'opposaient aux minorités armées opérant par le biais de réseaux insurrectionnels. En juin, le secrétaire d'État George Marshall avait annoncé un ambitieux programme de relance de l'économie mondiale visant à encourager l'apparition d'une conjoncture socio-politique propice à l'existence d'institutions libres.

Il était clair pour les représentants réunis à Genève - et pour les dirigeants américains les soutenant - que le commerce était inextricablement lié au redressement, au développement et à la sécurité. Pendant leur vie, ils avaient vu l'ère de modernisation optimiste de 1900 devenir le cauchemar moderniste de la Première Guerre mondiale. La Grande Dépression économique, alimentée par un protectionnisme virulent et un isolationnisme non moins puissant, s'était terminée par une ère de dictatures, une nouvelle guerre dévastatrice et même un holocauste. De fait, s'ils avaient besoin d'un rappel de ce qui était en jeu en 1947, ils n'avaient qu'à regarder autour d'eux : leur réunion se tenait dans ce qui avait été le siège de feu la Société des Nations envisagée par le président Wilson.

Mais les causes perdues de Woodrow Wilson avaient planté les semences d'autres idées que les diplomates réunis à Genève allaient utiliser. Lorsque l'un des disciples internationalistes de Wilson, Cordell Hull, est devenu secrétaire d'État de Franklin Roosevelt, il a mis le commerce au centre de la politique extérieure américaine. En pleine récession et à peine quatre ans après l'adoption de la loi protectionniste Smoot-Hawley de 1930, il avait persuadé le Congrès du « New Deal » d'autoriser le président à réduire les tarifs douaniers à hauteur d'un maximum de 50 pour cent par le biais d'accords commerciaux réciproques. La Loi de 1934 sur les accords commerciaux réciproques élaborée par Hull était le précurseur des pouvoirs de négociation dits « de la voie rapide » accordés plus tard aux présidents ; de fait, les lois actuelles régissant cette procédure contiennent toujours certaines parties du texte de la loi rédigée par Hull.

Le secrétaire d'État Hull était, pour reprendre la description d'un de ses biographes, un visionnaire prudent ; il a utilisé ce pouvoir pour négocier 32 accords commerciaux bilatéraux avec 27 pays. Les tarifs douaniers avec ces pays ont été réduits en moyenne de 44 pour cent.

Mais Hull a fait plus que réduire les tarifs douaniers ; chacun de ses accords comprenait une clause avançant le principe de la « nation la plus favorisée » (NPF) qui créait une dynamique de réduction des obstacles au commerce entre tous les pays souscrivant à ce principe. Essentiellement, si un pays A traite un pays B comme « le plus favorisé » et qu'il accorde à un pays C une réduction tarifaire, le pays B jouit automatiquement de la même réduction. Plus les pays acceptant le principe de la nation la plus favorisée sont nombreux, plus grand est l'effet multiplicateur des négociations visant à réduire les obstacles tarifaires. Les diplomates réunis à Genève ont inscrit ce principe dans le texte du GATT et, au cours des 50 années suivantes, la règle de la NPF est devenue tellement normale qu'en 1999 le Congrès américain a décidé de remplacer l'expression « traitement de la nation la plus favorisée » par celle de « relations commerciales normales ».

À l'origine, la réunion de Genève de 1947 devait constituer la première étape d'un plan ambitieux d'institutionnalisation de la libéralisation du commerce mondial. Les « sages » de cette génération voulaient créer une organisation internationale du commerce œuvrant avec le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement nouvellement créés, pour corriger les erreurs des années 20 et 30. Le président Truman soumit la Charte de l'OIC au Sénat pour ratification en 1949 mais celui-ci ne l'inscrivit jamais à son calendrier : faute du soutien des États-Unis, l'OIC disparut.

Le fragile réseau du GATT a essayé de remplir le vide et, au cours des 50 années suivant sa création, il a organisé huit cycles de négociations en vue de réduire les barrières au commerce international. Ce faisant, il a contribué de manière décisive au plus fort mouvement de croissance, de développement et de démocratisation de l'histoire de l'humanité. Comme l'a fait remarquer un responsable du PNUD, la réduction de la pauvreté dans le monde a été plus importante au cours des 50 dernières années qu'au cours des cinq siècles précédents, en partie parce que les échanges commerciaux ont augmenté par un facteur de 17 et la production par un facteur de six.

De fait, les 50 dernières années ont servi à corriger les erreurs commises dans la première moitié du XXe siècle mais, en dépit de son expansion, le commerce, en pourcentage de l'économie mondiale, n'est guère plus important qu'il ne l'était il y a cent ans.

Et maintenant, nous devons décider si nous voulons que le commerce international continue à avancer ou si nous allons le laisser revenir en arrière.

Les dernières négociations du GATT, le cycle d'Uruguay, ont permis de réparer l'échec de l'OIC en créant l'Organisation mondiale du commerce. Or à peine créée, celle-ci s'est trouvée attaquée de toutes parts.

Compte tenu des plaintes dirigées contre l'OMC, il importe de préciser ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. L'OMC est un ensemble de règles convenues par les États souverains, visant à réduire la discrimination pouvant exister entre eux en matière de commerce ; ces règles ont le soutien d'une instance qui peut régler les différends mais ne peut imposer aucune mesure. L'OMC n'est pas une instance internationale de réglementation, elle n'a aucun pouvoir indépendant lui permettant d'élaborer des règlements, elle ne peut en aucune manière obliger un gouvernement à modifier sa législation.

Le rôle de l'OMC est de donner aux pays membres un moyen de vérifier que les règles et principes qu'ils se sont donnés sont respectés. En cas de différend, ses mécanismes permettent de rendre des avis et de régler les litiges, par des changements de politique, des indemnités (octroi d'avantages commerciaux), des pénalités (retrait d'avantages commerciaux) ou d'autres solutions convenues par négociations. En aidant les pays à convenir de règles pour le commerce mondial, l'OMC facilite les interactions et l'intégration économiques en respectant la souveraineté de chacun d'entre eux.

De fait, comme les professeurs John McGinnis et Mark Movsesian le faisait remarquer dans le numéro de décembre de la « Harvard Law Review », les procédures utilisées par l'OMC pour lutter contre le protectionnisme et la discrimination en matière commerciale reflètent nombre des principes qui informent notre propre Constitution madisonienne. Elle respecte le pouvoir décentralisé et la souveraineté nationale tout en favorisant la transparence et les règles qui découragent la discrimination en matière de commerce, qui limitent l'influence des groupes protectionnistes et encouragent ceux qui œuvrent activement en faveur de la démocratie et du bien-être de tous. Comme le disent les auteurs dans leur conclusion, la tâche de l'OMC est semblable à celle de toutes les constitutions, d'encourager la protection du patrimoine - dans ce cas précis, le libre-échange et la démocratie - en s'opposant aux tentatives des politiciens, bureaucrates et groupes d'intérêt de suborner le gouvernement pour leurs propres fins.

Depuis sa création en 1994, l'OMC attire comme un aimant les pays qui reconnaissent les avantages de la libéralisation du commerce : 14 nouveaux pays y ont accédé et, à la réunion de Doha, elle acceptera deux nouveaux membres - la Chine et Taïwan. Ces derniers mois, Moscou a intensifié ses initiatives en faveur de l'accession de la Russie à l'OMC.

Il reste que l'Organisation a lourdement trébuché à Seattle lors de sa première tentative en vue de lancer un nouveau cycle de libéralisation du commerce mondial. Elle n'a pas été en mesure de relever le défi de la nouvelle économie. Il importe au plus haut point que la réunion de Doha remette l'OMC sur la bonne voie.

Pourquoi la réunion de l'OMC est importante aujourd'hui.

Nous en arrivons ainsi à la deuxième question : pourquoi cette réunion est-elle importante pour les États-Unis et pour le monde ?

En premier lieu, nos travaux vont être influencés par les événements du 11 septembre tout comme ceux des réunions de Genève il y a 54 ans avaient pris en compte les impératifs de leur époque. L'Amérique et le monde ont été attaqués par des terroristes qui sont passés maîtres dans les techniques de la destruction mais qui restent nuls dans celles de la construction. Ils sont partisans de l'intolérance et ennemis de l'ouverture. Ils ont peur des idées, des religions et des cultures étrangères. Ils considèrent le monde moderne comme une période lourde de menaces et non comme une époque riche de possibilités. Ils plongent les populations dans la pauvreté et la moitié de l'humanité - les femmes - dans la servitude. Leur stratégie est de terroriser et de paralyser, non de dialoguer et de créer.

L'économie de marché internationale - dont le commerce et l'OMC sont des éléments constitutifs indispensables - offre un antidote à cette attitude de rejet violent. Le commerce encourage l'efficacité économique ; il est le reflet d'un système de valeurs que l'on peut nommer ouverture, échanges pacifiques, inclusion et intégration, avantages mutuels grâce aux échanges, liberté de choix, reconnaissance des différences, gestion gouvernementale par le biais de règles convenues, et espoir d'amélioration des conditions de vie pour tous.

Cette campagne contre le terrorisme sera le reflet d'un conflit de valeurs tout comme la guerre froide l'avait été, et notre stratégie, comme celle de la guerre froide, doit reconnaître les liens étroits qui existent entre la sécurité et l'économie. En suscitant le nouvel ordre du jour de l'OMC, et plus particulièrement les nouvelles négociations en faveur de la libéralisation continue du commerce, ses 142 pays membres peuvent contrer l'écartant pouvoir destructeur du terrorisme.

En deuxième lieu, l'OMC est à la traîne de l'évolution de l'économie mondiale. Elle doit recevoir un nouveau mandat pour se remettre à flot.

Depuis la conclusion du cycle d'Uruguay en 1994, le commerce international a évolué et été transformé par les technologies, les réseaux, les modèles d'entreprise et les modalités de l'investissement. Il a également été ébranlé par les crises financières et les autres chocs économiques. Les gouvernements sont de plus en plus poussés à protéger les producteurs nationaux. En matière de commerce, la théorie de la bicyclette est toujours valable : si le processus de libéralisation du commerce n'avance pas, comme la bicyclette qui tombe sous l'effet de la force de la gravité, il se trouve tiré en arrière en l'occurrence par les forces politiques des groupes d'intérêt. Pour lutter contre les dérapages, de plus en plus de pays signent des accords régionaux et bilatéraux. Les États-Unis sont décidés à libéraliser le commerce au niveau mondial, régional et bilatéral. Nous essayons de créer une atmosphère de concurrence en matière de libéralisation en lançant de multiples initiatives mais le système économique international prospère au maximum lorsque les accords bilatéraux et régionaux s'inscrivent dans un cadre mondial de règles.

En troisième lieu, le lancement d'un nouveau cycle de négociations est important pour la reprise dans le court terme et pour la croissance économique dans le long terme. Comme l'écrivait le Financial Times, le démarrage d'un nouveau cycle de négociations contribuerait à calmer les inquiétudes concernant l'économie mondiale en endiguant les pulsions protectionnistes et en

Étant les bases de la reprise d'une croissance durable. Un signe montrant que les nations commerçantes sont attachées à l'ouverture des marchés et opposées au protectionnisme injecterait un supplément de confiance et d'énergie dans les marchés des capitaux. Les entreprises se concentreraient plus sur les occasions de créer et moins sur la concurrence à battre.

Un nouveau cycle de libéralisation des échanges par le biais de l'OMC contribuerait aussi à accroître l'efficacité et l'efficacit  tout en jugulant l'inflation. Comme l'a montr  Fred Bergsten de l'« Institute for International Economics », on peut attribuer   la lib ralisation et   la mondialisation du commerce pr s de la moiti  de la croissance de la productivit  am ricaine entre 1996 et 2000. Pratiquement toute la baisse de l'inflation am ricaine pendant cette p riode peut s'expliquer par l'impact des prix   l'importation. Pris ensemble, ces facteurs ont contribu    faire tomber le taux de ch mage dans les derni res ann es du si cle dernier de pr s de 1,2 pour cent, amenant la cr ation de 1,5 million d'emploi et faisant entrer dans le monde du travail nombre d'individus que l'on croyait inaptes   travailler.

Enfin, la capacit  de l'Am rique de maintenir des coalitions contre le terrorisme va d pendre de la mani re dont nous traiterons les probl mes auxquels nos partenaires se heurtent. De nombreux gouvernements d mocratiques dans les pays en d veloppement qui devaient d j  faire face   nombre de d fis  conomiques avant le 11 septembre se trouvent maintenant aux prises avec des difficult s  normes. La croissance de nombre de pays d'Am rique latine et d'Asie, pour ne pas parler de l'Afrique, d pend du commerce avec les pays du G7.   la fin du mois d'ao t, la valeur exprim e en dollars du commerce des  tats-Unis, du Canada et du Japon avait baiss  de 3,6 pour cent par rapport   l'ann e pr c dente. L'an dernier, au cours de cette m me p riode, le commerce de ces pays avait augment  de plus de 19 pour cent. Si cette baisse se poursuit, le volume du commerce de ces trois pays aura baiss  de 121 milliards de dollars par rapport   l'ann e pr c dente ;   titre de comparaison, ce montant de la perte envisag e est sup rieur au PIB de l'Irlande. Si ce ralentissement se poursuit, comme je le crains, ce sera la premi re fois depuis 1982 que les chiffres de notre commerce auront chut .

Quels sont les avantages  conomiques potentiels pour les  tats-Unis ?

Pour r ussir, une initiative de politique commerciale doit avoir plus que des avantages strat giques et macro conomiques. Nous devons r pondre donc   une autre question : quels sont les avantages  conomiques potentiels de ces n gociations mondiales pour les  tats-Unis ?

Les agriculteurs, les travailleurs, les entreprises et les m nages am ricains ont beaucoup   gagner de ces n gociations. Les exportations soutiennent d j  un emploi manufacturier sur cinq. Les emplois dans les industries exportatrices, qui sont   90 pour cent des industries manufacturi res, paient en moyenne de 13   18 pour cent de plus que les emplois dans les autres secteurs. De plus, les n gociations multilat rales nous aident   d terminer les normes - dans la manufacture, les services, l'agriculture, le commerce  lectronique - qui vont d finir l'avenir.

En outre, vu le faible niveau des tarifs am ricains, de nouvelles n gociations vont contribuer   rapprocher les tarifs des autres pays des n tres. Sur les produits industriels, les tarifs am ricains sont d'environ 3 pour cent - et m me moins, compte tenu de nos divers programmes pr f rentiels. Les  tats-Unis n'auront pratiquement aucun obstacle non tarifaire - agriculture except e - une fois que les contingents sur les textiles auront  t  abolis en 2005. Les march s qui connaissent l'expansion la plus rapide - notamment ceux d'Asie et d'Am rique latine - ont des tarifs trois ou quatre fois plus  lev s que les n tres. Nous avons donc beaucoup   gagner en mati re d'acc s aux march s ext rieurs si les autres pays r duisent leurs tarifs et lib ralisent leur  conomie pendant que nous continuons   profiter de la faiblesse des prix des importations.

Les agriculteurs et les éleveurs américains sont parmi ceux qui ont le plus à gagner d'un nouveau cycle de négociations. Trop longtemps, l'agriculture a été tenue à l'écart des disciplines appliquées aux produits industriels. Au cours des 50 dernières années, les tarifs sur les produits manufacturés ont chuté de près de 90 pour cent ; les tarifs agricoles ont à peine changé. Il a fallu attendre le cycle d'Uruguay pour que les nations passent du système des contingents à un système de tarifs pour l'agriculture. Le tarif moyen admis pour les produits agricoles est de 60 pour cent ; il est de 4 pour cent pour les produits non agricoles.

Nous avons donc besoin d'un nouveau cycle de négociations pour continuer le processus de réformes fondamentales du commerce agricole entamé dans le cadre des règles de l'OMC. Les exportations agricoles américaines représentent déjà 25 pour cent des ventes brutes des agriculteurs, un hectare sur trois est planté en cultures d'exportation mais nous pouvons faire encore mieux.

L'agriculture se heurte à une multitude d'obstacles non tarifaires, notamment du fait de la mauvaise application des normes sanitaires et phytosanitaires. Nous voulons des règles justes, fondées sur la raison et la science, pour le développement de biotechniques qui aideront à nourrir le monde en développement, à améliorer la nutrition, à prévenir en toute sécurité les pertes causées par les parasites et les maladies, et à réduire l'utilisation des intrants qui peuvent endommager l'environnement.

Le secteur des services représente maintenant 62 pour cent de notre économie. Et cependant, dans ce domaine aussi, les règles visant à garantir la concurrence loyale ont été élaborées lors du cycle d'Uruguay. Un nouveau cycle de négociations s'impose à la fois pour faire avancer la libéralisation et pour encourager les gouvernements à se tenir au courant des avancées rapides des réseaux commerciaux et des possibilités de croissance. Comme Fred Bergsten et Catherine Mann le font remarquer, la croissance rapide du commerce des services pourrait réduire le déficit courant parce qu'à la différence du secteur de la manufacture, les exportations de services américains semblent augmenter plus vite que nos importations lorsque les taux de croissance intérieur et mondial sont équivalents.

Les règles de l'OMC doivent aussi être mises à jour pour exploiter le potentiel des innovations techniques et du commerce électronique. Les transactions sur réseaux offrent d'énormes possibilités de croissance aux entreprises capables de toucher électroniquement leurs clients - que ce soit dans les services du commerce de détail, de la finance, de l'information ou du spectacle. Les occasions pour les pays en développement sont énormes : le commerce électronique leur offre un moyen nouveau et efficace de toucher de nouveaux débouchés mondiaux pour les produits et les services dans les domaines où ils jouissent d'un avantage compétitif.

Un nouveau cycle de négociations devrait aussi permettre de promouvoir la transparence des pouvoirs publics. De nombreux membres de l'OMC sont en faveur d'une plus grande ouverture dans les pratiques de passation des marchés publics et souhaitent rendre les règlements douaniers et autres mesures liées au commerce plus efficaces. Les efforts de facilitation du commerce sont de plus en plus importantes pour éviter que la bureaucratie et les rigidités institutionnelles ne bloquent le libre flux du commerce. Ces réformes contribueront aussi à la lutte contre la corruption. Nous espérons aussi qu'un nouveau cycle de négociations encouragera une plus grande transparence dans les procédures de l'OMC.

Compte tenu de l'ouverture relative de l'économie américaine, nous ne pourrions continuer à soutenir les échanges que si nous conservons nos lois fortes et efficaces contre les pratiques déloyales. Bien que certains pays critiquent la manière dont les États-Unis appliquent ces lois, nombre d'autres pays les adoptent de plus en plus - sans respecter le principe de transparence comme nous le faisons. Nous continuerons donc à demander que tout examen des règles de l'OMC porte d'abord sur la manière dont les pratiques des autres pays peuvent être alignées sur

les normes américaines de manière à ce que nos hommes d'affaires et nos travailleurs se trouvent sur un pied d'égalité avec les autres acteurs.

Nous reconnaissons aussi que certaines entreprises - et les collectivités qui en dépendent - ne peuvent évoluer aussi rapidement que les marchés de l'information ou financiers mondiaux. Nous devons donc disposer de mesures de sauvegarde efficaces qui peuvent les aider si elles sont disposées à prendre les mesures voulues pour redevenir concurrentielles, dans le cadre de périodes d'ajustement bien définies et limitées.

Nous sommes d'avis que la réunion de Doha doit souligner que le commerce et la croissance économique peuvent et doivent soutenir un environnement plus propre. Nombre de subventions et d'obstacles faussant les échanges - par exemple dans les pêches et l'agriculture - sont dommageables pour l'environnement. L'OMC s'est toujours montrée très respectueuse des politiques environnementales nationales non discriminatoires. Plutôt que de la voir entrer dans le domaine de la réglementation de l'environnement, nous pensons que les nations souveraines doivent avoir le droit de choisir leurs propres normes de protection de l'environnement, de santé et de sécurité, même si elles sont supérieures aux normes internationales. Nous souhaiterions aussi voir une plus grande interaction entre l'OMC et les secrétariats des accords environnementaux multilatéraux parce que nous sommes persuadés que les régimes internationaux du commerce et de l'environnement doivent aller de concert.

Les États-Unis soutiendront toutes les mesures en faveur d'une meilleure application des normes internationales sur le travail. Avec notre appui, l'Organisation internationale du travail a commencé à travailler sur les dimensions sociales de la mondialisation. Nous essaierons de persuader d'autres pays de permettre à l'OMC d'apporter sa contribution à ce travail en les assurant que nous comprenons leurs appréhensions concernant des programmes protectionnistes.

Les familles américaines, qui forment l'armature morale et sociale et l'identité même du pays, seront parmi les grands bénéficiaires de la nouvelle étape de la libéralisation. On parle souvent des gains d'exportation découlant de la libéralisation des échanges, mais la baisse des prix et l'expansion des choix des produits importés sont aussi importants. Pris ensemble, les avantages - sous forme de réduction des tarifs et d'augmentation des revenus - découlant de l'ALENA et du cycle d'Uruguay se montent à 1.300-2.000 dollars chaque année pour une famille américaine moyenne de quatre personnes.

Mais on peut faire mieux. Une étude réalisée à l'Université du Michigan montre qu'un nouveau cycle de libéralisation du commerce mondial portant uniquement sur la réduction des tarifs des produits agricoles et industriels se traduirait par un bénéfice annuel moyen de 2.500 dollars pour les familles américaines.

Ce sont là des gains importants pour les familles qui surveillent leurs budgets. Et les grands bénéficiaires de cette augmentation du commerce et de la concurrence seraient les Américains à faible revenu, qui sont les moins à même de payer des prix élevés pour leur nourriture, leurs vêtements ou leurs appareils ménagers.

Au début de l'année scolaire, le Maryland et le District de Columbia (la ville de Washington) ont suspendu pendant une semaine la perception de la taxe sur les ventes : les parents ont ainsi épargné 5-6 pour cent sur les achats de vêtements ou d'articles scolaires pour leurs enfants rentrant à l'école. Pourquoi ne pas réduire de 6 ou 8 ou 12 pour cent les prix de la nourriture et des vêtements et des articles scolaires non pas pendant une semaine, mais toutes les semaines de l'année ?

Quels sont les avantages potentiels pour les pays en développement ?

Les pays en développement auront leur mot à dire dans le lancement de ce nouveau cycle : ils représentent en effet 80 pour cent des membres de l'OMC.

Quels sont donc les avantages qu'ils pourront retirer d'un nouveau cycle de négociations ? Le commerce est un élément critique - peut être le plus important - du développement économique et il paie les dividendes les plus considérables et les plus durables. Une récente étude de la Banque mondiale examinait l'évolution de pays en développement qui avaient ouvert leur économie à la concurrence mondiale et d'autres qui ne l'avaient pas fait. Elle concluait que le revenu par habitant des pays ouverts avait progressé trois fois et demie plus vite que les autres. Dans les pays en développement ouverts, le niveau de la pauvreté absolue avait rapidement baissé au cours des 20 dernières années et le niveau de revenu des ménages les plus pauvres avait progressé au même rythme que l'économie.

L'histoire récente illustre le pouvoir transformateur du commerce et de l'économie ouverte, ainsi que les dangers du protectionnisme et de la mauvaise gestion économique. Les exemples de la Corée du Sud et du Ghana sont révélateurs. En 1967, le revenu par habitant - corrigé en fonction de l'inflation - était de 550 dollars en Corée du Sud et de 800 dollars au Ghana. Au cours des trente années suivantes, la Corée du Sud allait mettre en application plusieurs trains de réformes économiques, s'intégrer progressivement mais toujours plus profondément dans l'économie mondiale et réduire ses tarifs. Le Ghana, au contraire, allait maintenir son économie fermée et se trouver déchiré par l'instabilité politique. Trente ans plus tard, le revenu par habitant de la Corée du Sud avait bondi à 10.360 dollars et il augmentera encore plus rapidement lorsque le gouvernement aura ouvert certains secteurs encore fermés de son économie. Au Ghana, il était tombé à juste 370 dollars. Heureusement les nouveaux dirigeants démocratiquement élus - que j'ai eu le plaisir de rencontrer - se sont engagés à libéraliser leur économie.

Et ce ne sont pas là des exemples isolés. Un certain nombre d'autres pays - Singapour, la Chine et la Malaisie - ont atteint des taux de croissance semblables à celui de la Corée du Sud après avoir ouvert leurs économies alors que des dizaines d'autres - dont trop en Afrique - voyaient leurs économies stagner et quelquefois se contracter à la suite de décennies de mauvaise gestion économique.

Comme l'a fait remarquer le président Bush, « le commerce crée des emplois pour les chômeurs. Lorsque nous négocions l'ouverture des marchés, nous donnons un nouvel espoir aux pauvres. Lorsque nous appuyons le libre-échange, nous favorisons la liberté politique. Lorsqu'un pays s'ouvre au commerce à l'extérieur, il s'ouvre à la démocratie à l'intérieur. »

Les dispositifs spécifiques de libéralisation des arrangements commerciaux préférentiels - tels que le Système généralisé de préférences, la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique et l'Initiative en faveur du bassin Caraïbe - ont aidé les pays en développement à se développer, mais il faut faire plus. La majorité des pays en développement n'a pas encore profité de l'expansion du commerce et de l'ouverture des marchés. Les 49 pays les moins développés, où vivent plus de 10 pour cent de la population du globe, représentent moins de 1 pour cent des exportations mondiales. Les données sont à peine moins mauvaises pour nombre d'autres pays en développement.

Un des objectifs du lancement d'un nouveau cycle de négociations est d'utiliser le commerce et l'ouverture pour offrir un nouvel espoir et de nouveaux débouchés aux plus pauvres. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, parlant de la nécessité des pays en développement de s'impliquer davantage dans l'économie mondiale, a dit : « Les pauvres sont pauvres non pas parce que la mondialisation est trop poussée mais parce qu'elle ne l'est pas assez. » Et Jim Wolfensohn et Horst Köhler, respectivement président de la Banque mondiale et directeur général du FMI, ont aussi fait remarquer que si l'allègement de la dette aide les pays en développement à conserver leurs ressources, ces pays doivent augmenter leurs exportations pour produire de nouvelles ressources.

Le triste sort de tant de pays en développement joint aux incertitudes de l'économie montre l'importance du lancement d'un nouveau cycle de négociations. La libéralisation du commerce qui a suivi la conclusion du cycle d'Uruguay montre le potentiel d'expansion des échanges des pays en développement. Au cours des 6 années suivantes, les exportations des pays en développement ont augmenté de près de 1 billion (mille milliards) de dollars, pour atteindre 2,6 billions de dollars. L'an dernier, les pays en développement ont vendu pour quelque 73 milliards de dollars de matériel de technologie de l'information aux États-Unis - une augmentation de 43 pour cent par rapport à 1996, l'année de la mise en application de l'Accord multilatéral sur les technologies de l'information. De même, la réduction spectaculaire des tarifs sur les produits chimiques a aidé ces mêmes pays en développement à augmenter leurs exportations aux États-Unis de 87 pour cent entre 1994 et 2000 : elles dépassent aujourd'hui les 10 milliards de dollars.

Une étude de Joseph François, de l'Université Erasmus de Rotterdam, prévoit qu'un nouveau cycle de négociations sur le commerce mondial permettrait de rapporter aux pays en développement entre 90 et 190 milliards de dollars par an sous forme de revenus plus élevés. La libéralisation du marché mondial des produits agricoles - grande priorité pour les États-Unis - serait probablement la contribution la plus importante de ces négociations au plan de la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Le ministère américain de l'agriculture a calculé que l'élimination complète des distorsions dans le commerce agricole amènerait une augmentation de 27 pour cent des exportations agricoles annuelles des pays en développement.

Mais les avantages de l'augmentation du commerce ne se mesurent pas uniquement en revenus. Le libre-échange fait avancer les réformes politiques. Le libre-échange fait se gonfler les rangs des entrepreneurs indépendants et réduit le niveau des interventions de l'État dans l'économie, partout dans le monde.

Certains pays se plaignent de ce que les difficultés de la mise en application des dispositions des accords d'Uruguay les aient privés des avantages attendus. Les États-Unis œuvrent avec les autres pays développés à résoudre à Doha leurs préoccupations légitimes à ce sujet. Et nous sommes prêts à prendre en compte d'autres préoccupations dans le cadre du nouveau cycle de négociations. Nous savons qu'il faudra fournir une aide et un soutien financier, notamment par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement, pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités de participer aux négociations et à remplir leurs engagements. L'an dernier, les États-Unis ont fourni plus de 555 millions de dollars d'aide aux capacités d'échange - plus qu'aucun autre pays.

Mais les pays en développement doivent aussi faire plus pour ouvrir leur marché aux produits du reste du monde et plus particulièrement aux produits des autres pays en développement. Dans les pays développés, les tarifs sur les produits manufacturés sont en moyenne de 8 pour cent ; ils sont de 21 pour cent dans les pays en développement. Si ces pays veulent profiter des avantages du commerce mondial, ils doivent faire plus pour s'y ouvrir.

Si les États-Unis et leurs partenaires commerciaux sont en faveur du libre-échange, ils doivent le promouvoir en conformité avec leurs valeurs et avec compassion. Par exemple, dans le domaine de la propriété intellectuelle, le gouvernement Bush a adopté une politique souple concernant les médicaments destinés à traiter le VIH/sida et les autres pandémies. Cette souplesse, permise par l'accord international sur la propriété intellectuelle, permet aux États et aux entreprises d'aider à traiter cette pandémie en encourageant la mise à disposition à faible coût des médicaments indispensables. En même temps, le maintien des règles de la propriété intellectuelle garantit les incitations appropriées pour l'élaboration des médicaments et des biotechniques qui nous aideront à traiter et guérir les maladies qui frappent l'humanité depuis son apparition.

Il est vrai que certains des pays les moins développés de l'OMC ont des difficultés à respecter les règles des brevets pharmaceutiques. C'est pourquoi les États-Unis ont proposé de leur accorder un délai de 10 ans - jusqu'en 2016 - pour se mettre en conformité avec les obligations de l'Accord

sur les ADPIC en matière de brevets pharmaceutiques. Nous avons aussi proposé un moratoire de 5 ans sur les mesures de l'OMC concernant les autres pays en développement d'Afrique subsaharienne qui luttent contre le VIH/sida, les infections opportunistes, et les autres crises sanitaires telles que le paludisme et la tuberculose. J'espère que d'autres membres de l'OMC se joindront à nous en faveur de ces mesures.

Pour récapituler, lorsque nous ouvrons nos marchés, nous ouvrons de nouveaux débouchés. Pour autant que les pays en développement doivent bénéficier d'un allègement de leur dette et d'une aide au développement, leur participation entière à l'économie et au système commercial mondial est un préalable à leur croissance économique à long terme. Doha est la meilleure occasion que nous ayons d'accélérer leur intégration ; c'est une occasion que ni nous ni les pays en développement ne pouvons nous permettre de manquer.

Conclusion

Depuis le début de l'année, les États-Unis soutiennent la création d'une coalition pour le lancement d'un nouveau cycle de négociations sur le commerce mondial au sein de l'OMC. Le travail a été compliqué par les procédures de gestion de l'organisation, qui requièrent des décisions par consensus sur des questions complexes de la part de plus de 140 pays, grands et petits, développés et en développement, insulaires et enclavés.

Les États-Unis ont commencé par établir un étroit partenariat avec l'Union européenne. Bien que n'ayant pas les mêmes priorités, nous avons des intérêts stratégiques communs : préserver la santé de l'économie mondiale, renforcer le système commercial mondial, encourager la vitalité économique des pays en développement. À une petite échelle, nous pouvons peut-être montrer comment les démocraties euro-atlantiques peuvent régler leurs différends pour faire avancer les intérêts importants au niveau mondial.

Les États-Unis et l'Union européenne ont aussi travaillé avec un réseau officieux de pays sur tous les continents, tous ayant leurs priorités et leurs préoccupations propres mais tous soucieux de promouvoir une nouvelle vague de libéralisation du commerce. Nous avons été à l'écoute les uns des autres et nous avons appris les uns des autres.

Certains pays se sont rencontrés lors de réunions ministérielles au Mexique ou à Singapour. D'autres sessions ont reflété des intérêts régionaux, en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. D'autres groupes enfin se sont constitués en fonction de leur stade de développement, comme les pays développés du « Quad » ou les pays les moins développés. Certaines réunions se sont intéressées à des sujets précis, comme le Groupe des Cairns sur les économies exportatrices de produits agricoles. Toutes ces réunions et tous ces groupes ont contribué à informer le travail de l'OMC à Genève, où nos représentants travaillent en une seule instance.

Ensemble, nous avons conclu que la réussite du lancement d'un nouveau cycle de négociations lors de la Conférence ministérielle de Doha allait dépendre d'un ordre du jour convenu incluant les priorités des divers pays membres. Notre objectif est de lancer un nouveau cycle de négociations, pas de mener ces négociations à bien. Les projets de déclaration préparés par Stuart Harbinson, président du Conseil général de l'OMC, sont un bon point de départ.

Les derniers stades de notre travail seront les plus difficiles. Je ne sais si nous allons réussir. À l'évidence, les États-Unis doivent poursuivre leurs intérêts propres en même temps qu'ils rechercheront l'intérêt général. Si les autres pays refusent de coopérer et de trouver des compromis, nous n'arriverons à aucun résultat.

Si l'OMC échoue, les États-Unis continueront à promouvoir la libéralisation des échanges au niveau régional et pays par pays. Nous avons déjà lancé des négociations régionales, avec la Zone de libre-échange des Amériques, et bilatérales, avec notamment le Chili et Singapour. Compte tenu de la taille et de la capacité d'innovation de l'économie américaine, nous sommes un partenaire attrayant pour tous ceux qui souhaitent libéraliser leur commerce.

Nous préférierions cependant voir le lancement de négociations mondiales en vue du bien commun. Nous espérons que nos représentants à Doha, comme ceux qui s'étaient réunis à Genève il y a 54 ans, verront l'ampleur des enjeux.

Nous espérons pouvoir participer à un événement qui sera le début d'un nouveau demi-siècle de développement, de croissance, de possibilités et d'ouverture. C'est là l'objectif d'une Amérique qui a foi dans son passé et qui croit en la promesse de l'avenir.

(Fin du texte)